

JOURNAL DE L'AGGLOMÉRATION DE LA RÉGION DE COMPIÈGNE

www.agglo-compiegne.fr



P4- Changez votre regard

P7- Du "sur-mesure" pour l'emploi"

P8- Les aides pour les petites communes





Les animaux font leur cinéma

Ils s'appellent Loukoum, Guss, Bee-Bop, Fanny, Ouin-Ouin... ce sont des chiens, des biches, des sangliers,

des blaireaux et des renards. Lors de la Fête de la chasse et de la nature, vous reconnaîtrez sans doute plusieurs de ces animaux qui ont joué aux côtés de grands noms du cinéma et de la publicité. Ils seront présents dans le parc du Palais de Compiègne, avec leur dresseuse Muriel Bec. Durant deux jours, elle montrera comment elle dresse ces animaux domestiques ou sauvages. Elle fera des démonstrations et

livrera ses secrets de tournage.





de **LA FAMILLE BÉLIER** et

Un casting pour votre

Au cours du week-end, Muriel Bec proposera aux visiteurs accompagnés de leur chien un vrai casting. Objectif: repérer les futurs héros ou de L'ÉCOLE BUISSONNIÈRE figurants de films ou spots publicitaires.

Quelques questions sur votre compagnon (questionnaire en ligne sur www.fdc60.fr), une petite séance photos et hop votre animal de compagnie sera peut-être bientôt une star.

Des animations pour tous les âges

De nombreuses animations raviront le public. Les plus petits feront connaissance avec les animaux de la ferme et pourront même faire des balades à dos d'ânes. Les plus grands s'initieront au tir à l'arc, mode de chasse en plein essor... La nouveauté de l'année sera le tir laser sur sanglier. Une façon de s'amuser comme au ball-trap mais façon laser! On trouvera également les associations de chasse des Hauts-de-France, les pêcheurs qui présenteront les techniques de pêche, les veneurs qui défileront avec leurs chiens, les sonneurs de trompes qui proposeront aux visiteurs de s'adonner à cet instrument de musique qui demande du souffle...

Parmi les autres moments forts, on



assistera aux spectacles de rapaces avec des buses, aigles, vautours, cigognes et perroquets qui frôleront la tête des spectateurs... En 2016, les spectateurs avaient frissonné devant ces grands animaux qui déployaient leurs ailes majestueuses et obéissaient au doigt et à l'œil de leurs dresseurs.



Retrouvez toutes les infos pratiques : www.fdc60.fr/1-et-2-septembrefete-chasse-nature-a-complegne/

MAISON de la LITERIE®

DESTOCKA

POUR TRAVAUX DE RÉNOVATION

du 23 août au 23 octobre

TOUT DOIT DISPARAITRE!

57, avenue de l'Europe - Zac de Jaux Venette - VENETTE tél.: 03 44 36 00 09



Une opération prestigieuse

Sur le site de l'École d'état-major, un chantier très ambitieux a démarré avec la réalisation de 137 logements de haut standing, réalisés par Eiffage immobilier. Une partie du programme correspond à des logements neufs et l'autre à des restaurations.

Améliorer votre copropriété

Habitat Rénové, le lieu unique de l'amélioration du logement dans l'agglomération, ne s'adresse pas qu'aux propriétaires de maisons individuelles. Un accompagnement spécifique auprès des copropriétés est disponible. Des rencontres sont organisées avec les syndics, les conseils syndicaux et les habitants des immeubles pour étudier les travaux de rénovation énergétique possibles, en lien avec les dispositifs d'accompagnement et de financement.



Habitat Rénové : **03 44 85 44 95** contact@habitat-renove.fr

Une nouvelle ligne de bus

À partir du 3 septembre, la ligne 6 des bus gratuits sera en service. Elle remplace la ligne 2 express, avec un fonctionnement étendu aux vacances scolaires, de nouveaux arrêts et 10 dessertes par jour des secteurs de la gare, des Sablons, de la zone commerciale de Jaux-Venette et du Bois de Plaisance. Sur les autres lignes, des ajustements ont été réalisés sur certains horaires à la demande d'établissements scolaires et universitaires.



Tous les horaires à l'accueil de l'ARC ou sur **www.agglo-compiegne.fr**

Changement à la permanence

La permanence pour la Redevance Incitative des déchets (en vigueur dans les communes de l'ex-CCBA) sera ouverte, à compter du 1^{er} septembre, les mercredis de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h. L'adresse reste le 15 rue Saint-Pierre à Verberie.



Contacts: 03 44 85 44 75 et dechets.ri@agglo-compiegne.fr



Philippe MARINI
Président de l'Agglomération
de la Région de Compiègne,
Sénateur honoraire de l'Oise,
Maire de Compiègne

Des petites communes si précieuses

Vous trouverez dans ce numéro une présentation des fonds de concours pour nos communes de moins de 2 000 habitants. Cet article illustre notre volonté d'aider des municipalités pour offrir aux habitants des rues rénovées, des aires de jeux ou une salle des fêtes mieux équipée...

Au-delà des fonds de concours, nous nous attachons à offrir des services du quotidien qui ne pourraient exister ainsi en zone rurale sans les efforts de l'ARC. Citons par exemple les cars scolaires et grand public gratuits, les collectes de déchets ou les réseaux d'assainissement. Nous réalisons également des opérations comme la création de quartiers d'habitation ou de voies cyclables.

De l'autre côté de la balance, ces communes nous apportent une riche complémentarité pour l'accueil des entreprises, des habitants et des touristes. On leur doit aussi une diversité paysagère que beaucoup pourraient nous envier. Dans notre intercommunalité, chacun est une pièce indispensable du puzzle sur lequel nous construisons les équilibres que vous recherchez!



CHANGEZ VOTRE REGARD





thermique est maintenant utilisée

Pour avoir des espaces plus sains pour notre santé, les méthodes écologiques de jardinage induisent la présence d'herbes plus hautes et de plantes sauvages. Nous vous expliquons pourquoi.



Il y a de l'herbe, que font les agents?

"Pour votre santé. la gestion des espaces verts a été repensée et les traitements demandent plus de temps."



Il faut accepter que la nature s'exprime davantage dans nos espaces communs. La nouvelle gestion de nos espaces verts, sans pesticides ni désherbants, s'explique par plusieurs raisons:

· C'est meilleur pour notre santé Les produits chimiques qui étaient utilisés augmentent les risques de cancers et stérilité notamment.

 C'est mieux pour la biodiversité La présence d'insectes est importante pour les équilibres naturels.

· Ça protège notre eau potable Elle est puisée dans les nappes en sous-sol, qui peuvent être polluées par les produits utilisés pour jardiner.

· C'est une obligation réglementaire Depuis début 2017, les collectivités ont l'obligation de ne plus utiliser de produits phytosanitaires.

Nous vous accompagnons

Vous retrouvez, depuis quelques semaines, des panneaux de sensibilisation à des endroits concernés par ces changements: espaces verts, terrains de sport, cimetières... Ils vous rappellent pourquoi notre regard doit changer devant les herbes hautes et les plantes sauvages.

Cette campagne de sensibilisation sera complétée par des affichages derrière les bus et deux plaquettes qui seront disponibles dans vos mairies dans les semaines à venir. Elles détailleront les méthodes préconisées dans les espaces publics et les conseils à appliquer chez vous. Cette communication sera d'autant plus utile que les particuliers devront également traiter leur jardin, sans produits phytosanitaires, à partir du 1er janvier prochain.



Plus d'info: plussainelavie@agglo-compiegne.fr





Cette abeille appelée "Buzzy" est notre emblème sur cette opération. Vous la retrouverez sur nos supports de communication, comme les panneaux installés dans vos communes.

"C'est sale"

"Les plantes sauvages se voient, mais elles ne polluent ni l'air, ni la terre, ni l'eau potable."



"Les nouvelles techniques reposent

"Des arbustes et des fleurs ont été enlevés!"

sur la diversité, une haie uniforme n'est pas à privilégier. Par ailleurs, les traitements nécessitent plus de temps, on ne peut pas conserver autant de massifs qu'avant."



Si vous voulez être formé au jardinage écologique, nous vous proposons une formation gratuite. Les 10 séances ont lieu un lundi après-midi par mois à partir de la rentrée de septembre. L'objectif des ateliers est d'avoir un jardin beau, sain et productif en échangeant sur diverses thématiques : le compost/paillage, le travail du sol, le soin des plantes, les associations de plantes, les semences...



INFORMATION: 03 44 85 44 82 ou plussainelavie@agglo-compiegne.fr

"C'est un retour en arrière!"

"On cherche à utiliser à nouveau des méthodes naturelles avec des plantes et des insectes. Mais on s'appuie aussi sur du matériel technique moderne et pointu."

"C'est dangereux, ça attire les insectes!"

"Les plantes sauvages en ville permettent à de nombreux animaux de retrouver leur espace de vie. Parmi eux les papillons, les oiseaux, les coccinelles !"

Les artistes se rassemblent

Pour animer notre agglomération et valoriser les artistes locaux, "le collectif d'artistes compiégnois" a été créé il y a quelques mois, à l'initiative d'Ahmed Lhadi, médiateur culturel pour la Ville de Compiègne.

Que vous soyez musicien, peintre, vidéaste, artisan d'art ou technicien (...), vous pouvez vous engager dans cette dynamique qui est ouverte aux professionnels comme aux débutants du Compiégnois. Pour soutenir les talents locaux, il est envisagé de créer un site internet, d'organiser des concerts ou des premières parties de spectacle, de trouver des lieux d'exposition, de proposer des ateliers d'initiations ou encore d'organiser des interventions thématiques pour aider les artistes à structurer leurs projets. "L'animation musicale Swing en ville, en juin dernier, a été bien appréciée, se félicite Ahmed Lhadi. Cela nous encourage à renouveler ce type d'opération en partenariat avec le Conseil de la Vie à Compiègne et les commerçants."

Vous retrouverez les événements organisés au fil des mois dans votre supplément "le Picantin".

Le Moulin Fondu



renseignement contactez: ahmed.lhadi@ mairie-compiegne.fr



valorisé et paysager, le Mont Ganelon

Espace naturel sensible, présentant un intérêt écologique, archéologique est géré par un SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique).

Du haut de ses 150 m, le Mont Ganelon domine les communes de Janville, Clairoix, Bienville, Coudun et Longueil-Annel.

"Nous avons un plan de gestion et nous faisons intervenir, pour l'entretien, les services des 5 communes concer-<mark>nées, explique Jackie Tassin,</mark> Maire-adjoint de Longueil-Annel, président du SIVU. Nous procédons aussi à des acquisitions de terrain pour valoriser des sites spécifiques. Nous avons

une convention avec l'ARC pour que ses services nous aident dans les do-

Un parcours de 2h à travers l'histoire dans un site naturel, estauré, entretenu et protégé.



maines fonciers, comptables et administratifs."

En récupérant un livret de présentation dans les 5 mairies concernées, vous pouvez suivre une boucle de 2 heures pour découvrir les richesses de ce site : les orchidées sauvages, la châtaigneraie, les panoramas, le "Moulin fondu", la glacière qui accueille des chauves-souris...





Du "sur-mesure" pour l'emploi

L'ARC a accompagné l'an dernier la création d'une plateforme Proch'emploi, financée par la Région Hauts-de-France.

Proch'emploi fait le lien entre les entreprises qui peinent à recruter et les demandeurs d'emplois. La plateforme est au contact des entreprises. Elle les rencontre pour cerner les besoins réels de l'employeur et les spécificités de l'environnement de travail. Les missions de la plateforme s'articulent autour de trois piliers :

· Collecter les offres cachées dans les TPE-PME. Parfois les entreprises ciblées misent sur leurs habitudes et leurs réseaux pour trouver des employés, ce fonctionnement peut se révéler insuffisant. L'accompagnement proposé par Proch'emploi permet aux entreprises d'avoir un interlocuteur unique qui leur propose des candidats après avoir fait un travail de présélection très ciblé. Proch'emploi va faire de la prospection pour travailler sur ce "marché caché".

- · Mobiliser des "chefs de file métier". Ils sont 36 dirigeants dans le Compiégnois à être ambassadeurs de Proch'emploi. Ils font la promotion de leurs métiers et font remonter des informations utiles pour favoriser l'em-
- · Animer des circuits courts. Des réunions conviviales entre jeunes demandeurs d'emploi et entreprises permettent d'instaurer un dialogue. Une dizaine de jeunes a ainsi été recrutée.





Résultats en chiffres

Les chiffres de l'antenne compiégnoise depuis avril 2017

151 demandeurs d'emploi ont trouvé une solution d'emploi ou de formation.

154 entreprises ont été visitées.

Des exemples de recrutements réussis



'Ça m'a permis d'élargir mes recherches "

Aline Dobigny, gérante du restaurant Les Accordailles



Je ne trouvais pas de chef via mon réseau et le bouche à oreille. Proch'emploi m'a permis d'élargir les recherches. J'ai eu un très bon contact avec la responsable de la plateforme. Elle est venue me rencontrer, avant de faire le travail de sélection des candidats en fonction de mes critères. C'est compliqué de trouver des gens motivés par notre métier, et grâce à Proch'emploi j'ai trouvé.



"Une équipe très réactive et professionnelle"

Cécile Mathieu, responsable des Ressources humaines de Matra électronique à La Croix Saint Ouen

Pour nos recrutements, nous utilisons plusieurs canaux : notre site internet, l'APEC, Pôle emploi, les sociétés d'intérim, les réseaux sociaux et maintenant Proch'emploi. Ainsi, pour le recrutement d'un technicien informatique, l'équipe de Proch'emploi a été très réactive et très professionnelle. Nous avons trouvé rapidement le bon candidat tant sur le plan des compétences technique que du savoir-être. Nous

allons continuer à utiliser ce service pour recruter notamment dans le domaine de l'électronique, où il y a une pénurie de candidats.





Une intercommunalité ne peut en principe pas financer des actions qui relèvent des compétences communales comme les voiries ou les équipements des écoles.

Toutefois, cette règle connaît une exception : les fonds de concours intercommunaux. Trois conditions s'imposent à intercommunalité : le fonds de concours doit financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement, la somme allouée via le fonds de concours doit être inférieure au montant restant à charge de la commune (toutes subventions déduites), la décision doit faire l'objet de délibérations concordantes du conseil communautaire et du ou des conseils municipaux concernés.

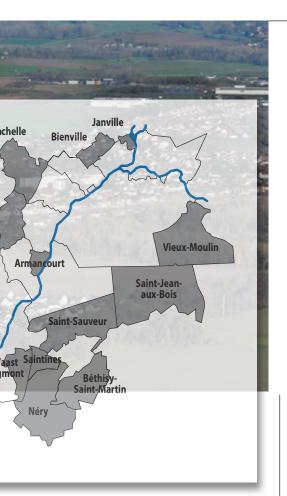
∠2. L'ARC attribue une somme pour 12 communes

L'ARC a décidé de soutenir financièrement de nombreux projets communaux. Une enveloppe budgétaire est spécialement affectée en faveur des communes membres de moins de 2.000 habitants. Le montant maximum de 30 000 € par commune est reconduit d'année en année au budget de l'ARC. Les 12 communes concernées sont : Saint-Jean-aux-Bois, Vieux-Moulin, Armancourt, Saint-Sauveur, Bienville, Jonquières, Janville, Néry, Saint Vaast de Longmont, Béthisy-Saint-Martin, Saintines et Lachelle.

Le versement du fonds de concours n'est pas automatique, il doit correspondre à des opérations ciblées justifiées sur facture par les communes. En 2017, entre 1 et 14 actions ont été présentées selon les communes, sur des sujets aussi divers que la réfection de voirie, la vidéo-protection ou la sonorisation d'une salle des fêtes. Dans la majorité des cas, le cumul des actions proposées et les subventions accordées atteignent le plafond de 30 000 € par commune.



La nouvelle aire de jeux à Janville



"On peut élargir nos demandes"

Philippe Boucher, Maire de Janville

"Le fonds de concours nous a permis de financer un bel investissement comme l'aire de jeux à côté de l'école. Plus régulièrement, cet apport nous permet de réaliser des travaux de voirie, comme nous l'avons fait devant la mairie ou dans plusieurs rues.

Il y a aussi des opérations plus ponctuelles, comme l'achat d'un vidéoprojecteur pour l'école ou l'aménagement d'un studio, au-dessus de la bibliothèque, pour le louer. Le fonds de concours peut financer des actions qui ne sont pas subventionnables par ailleurs, on peut donc élargir nos demandes. Le fonds de concours représente environ 15 % du montant de nos investissements, ce n'est pas négligeable!"

"Financer de petits investissements au fil des besoins"

Claude Dupront, Maire de Bienville

"On utilise ce fonds pour beaucoup de petites choses, nous prévoyons de financer ainsi 13 opérations en 2018. Cela participe à nos investissements pour répondre aux réglementations (accès aux personnes à mobilité réduite, charte zéro produits phytosanitaires), mais cela participe aussi à l'achat des équipements plus classiques comme des bacs à fleurs, des bancs, des poubelles ou des panneaux directionnels. Il y a deux ans, nous avions un projet plus important, avec la réalisation d'une aire de jeux. Sans les aides de l'ARC et du Conseil départemental on ne ferait pas les mêmes investissements. J'apprécie aussi la souplesse des fonds, on peut proposer des actions dans le courant de l'année. Cela permet de financer



Bienville a fait l'acquisition de nouveaux bacs à fleurs

de petits investissements au fil des besoins."

"Une bonne surprise lors de la fusion"

Claude Picart, Maire de Néry

"Les 30.000 € de l'ARC correspondent à ¼ de nos investissements 2017. Ils ont financé des opérations déjà programmées et nous permettent de garder de l'argent pour un gros investissement d'enfouissement de réseaux en 2018. Dans la Communauté de Communes de la Basse Automne nous n'avions pas ces fonds de concours. Nous avons découvert leur existence lors de la fusion et ce fut une bonne surprise, surtout en cette période de baisse des dotations de l'État. Par rapport aux autres subventions, celles de l'ARC ont l'avantage d'être plus souples sur le type d'opérations, sur les dates et sur les montants puisqu'elles concernent



À Néry, les réseaux du hameau du Huleux ont été enfouis.

aussi bien des petites que des grosses opérations."

TOUR DE NOS COMMUNES



Janville

Nous poursuivons la découverte de notre territoire à travers les anecdotes qui font le charme et la richesse de nos communes.



La plus petite commune de l'Oise o

Janville est la plus petite commune de l'Oise, avec moins d'un km² de superficie. Mais le territoire est bien occupé entre les pentes du Mont Ganelon et la rivière. De ce fait, la densité de population est assez importante puisqu'elle est proche de celle Compiègne (750 habitants au km²) et environ deux fois supérieure à la moyenne de l'ARC.

Une ancre comme emblème 2

Le blason de la commune est tout simplement une ancre, en raison de la forte identité autour de la batellerie (partagée avec les voisins de Longueil-Annel). La présence des mariniers s'est surtout développée après la création du canal latéral à l'Oise en 1889. Un chantier naval est toujours en activité à Janville, sur l'Île Jean-Lenoble, Celle-ci a été créée artificiellement avec la réalisation du canal latéral à l'Oise. L'île est reliée à la berge par une passerelle usée. Il est possible qu'un jour elle soit reliée au reste du village, devenant ainsi une presqu'île.







Une salle construite par les jeunes janvillois 6

La salle des fêtes a été construite il y a une quarantaine d'années par les jeunes du village. Ils ont ainsi pu bénéficier d'un bâtiment pour leurs activités associatives et festives. Cette salle a bénéficié de travaux de modernisation et de mises aux normes, elle est toujours bien utilisée.

Des vues imprenables 4

La première image que l'on a de Janville est bien souvent son lien avec la rivière. Mais la commune bénéficie aussi de superbes panoramas depuis les pentes du Mont Ganelon. Vous bénéficiez d'une vue imprenable sur les vallées de l'Oise et de l'Aisne et sur la forêt de Laigue.



Désignée plus belle forêt de la région

Magazine et blog de référence en matière de tourisme, "Esprit Hauts-de-France" a réalisé un dossier sur "le top 10 des forêts pour se ressourcer vraiment". En tête de ce classement régional figure la forêt de Compiègne. Voici des extraits qui valorisent notre magnifique massif: "Toutes les dynasties ont côtoyé, façonné cette forêt de villégiature des rois et empereurs, devenue l'une des plus célèbres et plus belles de France (la 3ème par sa taille)... En chemin: d'autres majestés, "des arbres remarquables", un village de charme, Saint-Jean-aux-Bois où se sustenter après votre bain de 15 000 hectares de canopée."

Pas de lingettes dans les toilettes!

Les réseaux d'eaux usées sont parfois bouchés suite à de mauvaises pratiques. Attention par exemple à ne pas jeter dans vos toilettes de la litière pour chat ou des lingettes (même indiquées comme étant jetables ou biodégradables). Légalement, les interventions pour déboucher les réseaux pourraient être facturées aux particuliers.

Gens du voyage : que faire en cas d'occupation irrégulière d'une entreprise ?



Tout d'abord, il faut appeler le plus rapidement possible la Police nationale ou la Gendarmerie (17) et le cas échéant la police municipale, en leur signalant les faits. Si malgré tout, les gens

du voyage s'installent, prenez contact avec les services de l'ARC : le directeur de la sécurité, Hervé Legrand ou le responsable Gens du Voyage, Philippe Caullier. Les services de l'ARC se chargeront pour vous de demander auprès de la Préfecture un arrêté d'évacuation administrative. Ils assureront le suivi de cette demande, en vous mettant naturellement en copie. C'est grâce à la réalisation d'aires conformes au schéma départemental que l'ARC peut obtenir des arrêtés préfectoraux d'évacuation en cas de stationnement sauvage sur son territoire.



Contacts ARC: 03 44 40 76 04 herve.legrand@mairie-compiegne.fr philippe.caullier@agglo-compiegne.fr

Des druides dans nos forêts!

Ce mégalithe appelé "Pierre Monicart" est un bloc calcaire de près de 5 mètres sur 3. Il est maintenu en position horizontale par une autre pierre. Ce monument daterait de l'époque gauloise et aurait été utilisé par les druides (la rigole sur la pierre aurait servi à écouler le sang de victimes de sacrifices). De nombreux outils ont été trouvés autour de la pierre. À quelques encablures, se situe un petit menhir appelé "le Pierrot". Ces photos ont été prises à Clairoix sur le Mont Ganelon. Pour trouver le site, référez-vous aux documents proposés par le SIVU (voir page 6).



ARC infos est une publication de l'ARC - Place de l'Hôtel de Ville - CS 10007 - 60321 Compiègne cedex - Tél. 03 44 40 76 00 - www.agglo-compiegne.fr Co-directeurs de la publication : Philippe Marini, Éric de Valroger | Rédaction : Service Communication | Illustrations : ARC - C. Schryve - E. Bernaux - J-P. Gilson - R. Dugovic | Conception, réalisation : Agence MP | Impression : Imprimerie de Compiègne | ISSN : 1776 - 1557.





Adhap Services vous accompagne!

- Travaux ménagers, courses
 Transport véhiculé
- · Aide à l'hygiène
- Accompagnement, sorties
- Aide au repas
- Services spécifiques (maladie d'Alzheimer, Parkinson...)
- Garde, compagnie

Contactez-nous au 03 44 36 72 96

149 rue de Paris - 60200 COMPIEGNE

Autorisé par le Conseil Départemental, Adhap Services intervient dans le cadre des prises en charge APA, AAH et PCH. Notre centre est conventionné par les CARSAT, MSA, RSI, CPAM, AGIRC-ARRCO (Sortir +), mutuelles, assurances...

